

M. Riley: A quelle foire du Nouveau-Brunswick le ministère a-t-il accordé une subvention à titre de foire de la classe 1-A?

Le très hon. M. Gardiner: A Saint-Jean.

M. Riley: Comme le ministre le sait probablement, la deuxième guerre mondiale est venue interrompre la foire de Saint-Jean. Des projets sont en marche afin de la rétablir bientôt.

Je me demande si le montant présentement affecté à l'exposition provinciale de Fredericton diminuera de quelque façon les chances de la foire de Saint-Jean de toucher à l'avenir une autre subvention à titre de foire de la classe 1A.

Le très hon. M. Gardiner: Nous sommes convenus présentement d'accepter l'approbation de la province. Je présume que si la province retire son approbation nous pourrions parler d'autre chose.

(Le crédit est adopté.)

Service des marchés—

33. Économie agricole, \$510,433.

M. Wright: J'ai ici le *Country Guide*, numéro de mai 1951, où je lis l'énoncé suivant:

Le ministère de l'agriculture des États-Unis révèle que les frais de manutention du bœuf de boucherie de la ferme à la boutique du détaillant ont presque quadruplé depuis 1945, la marge ayant monté de 6c. à 22-5c. la livre en l'espace de cinq ans...

Le secrétaire Brennan a publié certains chiffres qui peuvent aider les citoyens à comprendre ce qui se produit sous le rapport des prix. Quelques heures à peine après que le lait a quitté la ferme, le prix en est doublé. Le cultivateur touche 23c. à l'égard du maïs qui se vend 19c. la boîte. Sa part d'une boîte de tomates de 16c. est de 3c. Les oignons que le consommateur achète à 6c. la livre ont été payés au cultivateur 1c. la livre. Il en va de même pour le vêtement. Le coton d'une chemise de \$3.50 ou \$4 rapporte au cultivateur 30c. Le blé d'un pain de 15c. a enrichi celui qui l'a produit de 23c.

Armés de tels renseignements, les dirigeants des groupements agricoles américains formulent des observations très acerbes. Il n'y a pas de tels relevés statistiques au Canada...

Et c'est ce que je veux souligner au ministre.

... mais *The Guide* conseille cet exercice au grand nombre de techniciens capables d'accomplir ce travail et qui sont présentement employés à Ottawa.

Ce genre de travail serait, je suppose, prévu à ce poste. Je me demande ce qu'on a fait jusqu'ici ou ce qu'on fait présentement.

Le très hon. M. Gardiner: Sauf erreur, le député signale qu'on a établi aux États-Unis certains rapports entre les frais et les prix.

M. Wright: L'écart entre ce que touche le producteur et ce que paie le consommateur, le rapport entre les deux tel qu'il évolue d'année

[Le très hon. M. Gardiner.]

en année. Ces chiffres indiquent qu'aux États-Unis il a augmenté, mais apparemment, nous ne disposons pas d'une statistique comparable au Canada.

Le très hon. M. Gardiner: Je ne dirais pas que nous ne disposons d'aucune statistique. Celle qui existe a été préparée par le Bureau de la statistique. Nous utilisons ses statistiques à notre office de soutien des prix pour calculer le rapport entre les frais et les prix. L'article dont il vient d'être donné lecture expose en détail le prix du lait. La régie des prix du lait ressortit aux provinces; il en a toujours été ainsi, exception faite d'une brève période durant la guerre. Durant la guerre, nous avons régi le prix du lait, mais il a été le premier produit à être libéré et rendu aux provinces à la cessation des hostilités. La raison en était que les provinces avaient des offices capables de s'en occuper.

M. Wright: Tel n'est pas du tout le point visé par la question. Le point est le suivant: le ministère a-t-il une statistique ou a-t-il cherché à en établir une relativement à l'écart entre ce que touche le producteur pour son produit et ce que le paie le consommateur, d'année en année, de façon à permettre au ministère de déterminer si l'écart a tendance à augmenter d'année en année? Voilà les aspects de l'économie à l'égard desquels le ministère ferait bien de se renseigner. A mon avis, ces renseignements seraient précieux.

Le très hon. M. Gardiner: Nous faisons des recherches à propos de huit ou neuf produits. Je répète, cependant, que les données sur lesquelles nous les fondons proviennent du Bureau de la statistique. Notre division de l'économie emploie ces données dans ses études. Nous avons des chiffres à cet égard.

M. Wright: Aux États-Unis, on semble attacher de l'importance à ces chiffres. Depuis plusieurs années on tient compte, semble-t-il, du rapport entre le prix que touche le producteur et celui que paie le consommateur. La question a toujours soulevé des controverses au pays; je suis certain que des renseignements de cette nature seraient très utiles.

Le très hon. M. Gardiner: On a publié et distribué un rapport touchant les neuf produits dont j'ai parlé. C'est à peu près ce qu'on a proposé. Certains soutiendront peut-être qu'il n'est pas aussi bien conçu que celui des États-Unis, d'autres affirmeront peut-être qu'il est mieux fait. Je n'oserais pas me prononcer. Pendant la guerre, nous avons fait des études très précises de ces questions relativement à la réglementation des prix. Peut-être les études faites aux États-Unis